- 1. Débitrice: Marché Diga Cortaillod SA, route de Boudry, 2016 Cortaillod
- 2. Lieu et date de la mise aux enchères: 2053 Cernier, 30.08.2006
- 3. Salle de l'enchère: 16.00 Heure, salle du tribunal, rue de l'Epervier 6
- 4. Délai de production: 08.06.2006
- Objets des enchères: Immeuble commercial et terrain à Cortaillod

Cadastre: Cortaillod

Désignation du bien-fonds à vendre:

Bien-fonds no 5915, Plan folio 104, Les Os, accès, place (1'158 m2), centre commercial (1'852 m2) sis Chemin de

Ronzi 2, 2016 Cortaillod

Total surface 3'010 m2

Estimations:

cadastrale 2001 CHF 5'048'000.00

Cadastre: Cortaillod

Désignation du bien-fonds à vendre:

Bien-fonds no 5908, Plan folio 104, La Draize, Nom de rue: Chemin de Ronzi, jardin (181 m2), accès, place (857 m2) sis Chemin de Ronzi 2, 2016 Cortaillod

Total surface 1'038 m<sup>2</sup>

Estimations:

cadastrale 1995 CHF 32'000.00

de l'expert 2006 CHF 5'940'000.00 pour les deux bien-fonds Vente requise par le(s) créancier(s) gagiste(s) en 1er et 2ème rang

 Remarques: Renseignements auprès du centre cantonal de compétences en matière de réalisations mobilières et immobilières, rue de l'Epervier 4, case postale 39, 2053 Cernier, 032 854 42 34

Notre site internet

 $www.ne.ch \verb|\ventesimmobilieres|$ 

Visite le jeudi 13 juillet 2006 à 16h00, sur inscription auprès de la gérance Azimut SA, rue Ernest-Roulet 1, 2034 Peseux, 032 731 51 09.

Les biens-fonds susmentionnés seront vendus en bloc.

Les conditions de vente comprenant l'état des charges et le rapport d'expertise seront déposés au Centre cantonal de compétences en matière de réalisations mobilières et immobilières dès le 3 juillet 2006. Elles pourront être attaquées dans le délai de dix jours dès la date du dépôt. Elles resteront à disposition des intéressés jusqu'au jour de la vente

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger du 16 décembre 1983, modifée le 1er octobre 1997 (LFAIE). A cet effet ils devront se conformer au chiffre 1 des conditions de vente. Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Centre cantonal de compétences en matière de réalisations mobilières et immobilières

2053 Cernier (03378212)